

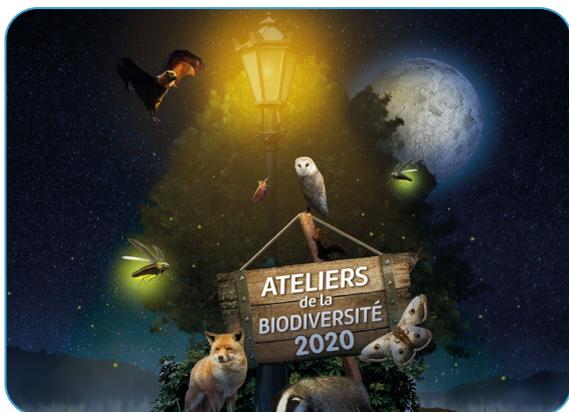
Le mot du président



Vue de l'espace la nuit, l'Île-de-France est une magnifique tâche lumineuse. Imaginez la dépense énergétique que cela représente. Et imaginez les conséquences sur les rythmes naturels. Nous devons avoir pour l'éclairage la même prise de conscience que nous avons eu pour le chauffage des bâtiments. Arrêtons le gaspillage, rationalisons.

Jean-Paul Michel

Dans ce numéro



La vie la nuit



Sortie tout schuss



Migrez au marais du Refuge dimanche de 10 h à 12 h 30

Avec un guide de l'association Aven du Grand Voyeux

Rendez-vous à la ferme de Montigny (Lesches)

Sur inscription au 01 60 35 43 55 ou
environnement@marneetgondoire.fr

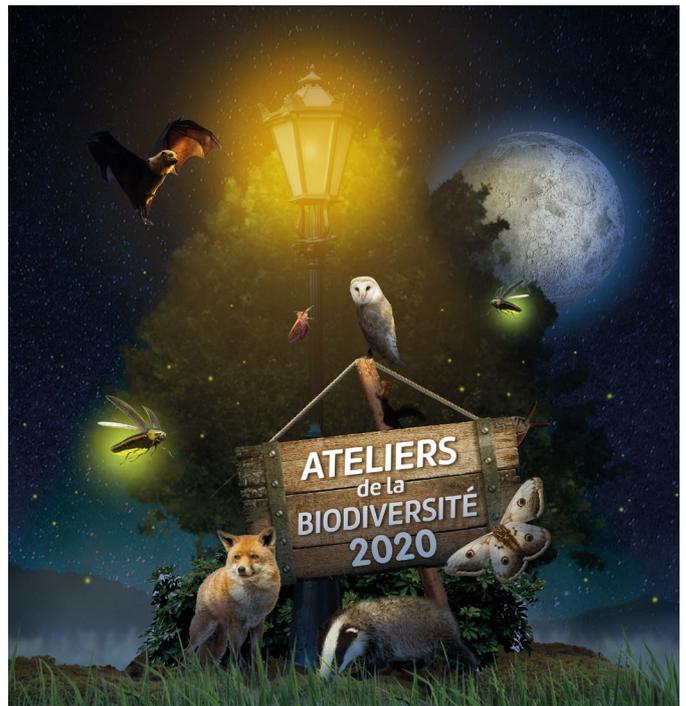
Gratuit

Masque obligatoire, bottes vivement recommandées !

Macarons et chocolat chaud après la promenade.

Voyons la ville en noir

Le 2 octobre, Marne et Gondoire organisait ses 7^e ateliers de la biodiversité. La communauté d'agglomération lance une étude sur la trame noire et en a ainsi fait le thème de cette rencontre entre professionnels.



Dans le petit monde de dame Nature, la nuit tombe pour que les créatures se reposent, surprennent leur proie ou se guident à la lumière des astres. Dans leur petit monde, les humains font reculer l'obscurité pour circuler, se prémunir du danger ou mettre en valeur les vitrines. Comment réunir à nouveau ces deux mondes ? Mesdames et Messieurs, place à la Trame noire ! N'enluminons pas, ça grouille de crapauds, d'insectes, de chauves-souris. Et si on en restait à notre désormais bien connue trame verte et bleue ? Les couloirs de circulation pour les chevreuils, les zones humides à libellules, les passereaux qui piaillent, les graines qui ensemencent poussées par la brise. Il est hélas des réalités plus sombres.

Attirés par nos éclairages, qui éclipsent ceux du ciel, les insectes s'épuisent à tourner autour, s'y brûlent ou s'y font gober. L'éclairage nocturne tuerait 30 à 40 % des insectes. À éclairer, on attire aussi les papillons qui sont à 95 % nocturnes en France, et donc la chenille processionnaire du chêne et du pin dans les arbres situés à proximité. Près d'un lampadaire à globe qui éclaire



tout du sol au ciel, l'arbre met plus de temps à perdre ses feuilles puis développe des bourgeons trop tôt, qu'il expose alors au gel hivernal. Les chauves-souris ne trouvent plus de recoin d'obscurité où hiberner et désertent les zones urbaines, ce qui laisse prospérer leurs proies. Certes, la pipistrelle chasse autour des points lumineux mais si l'éclairage est trop fort, elle-même finit par s'en aller vers des contrées plus obscures. Et si les pigeons se multiplient, c'est parce que stimulés par la lumière, ils pondent plus souvent. Les oiseaux migrateurs, tout comme les batraciens, multiplient les crochets inutiles dans leurs pérégrinations, ne distinguant plus les étoiles au-dessus de nos lanternes. Les plantes dont les graines germent à l'obscurité sont remplacées par les plantes à stolons. Sans compter les conséquences sur la santé de cette radiation de lux qui maintient éveillé les animaux diurnes, dont l'Homme. On pourrait multiplier les exemples. Que faire ?

«Pour établir une trame noire, il faut superposer sur une carte les continuités d'obscurité pour les espèces nocturnes et l'inventaire des points lumi-

neux. Et à partir de là, éteindre partout où on peut éteindre», explique Caroline Vickridge, de l'association Noé conservation. Il faut sensibiliser les citoyens mais aussi grâce à eux acquérir de la donnée. Et partager les retours d'expérience car on a encore très peu de recul.» La pollution lumineuse n'est véritablement prise en compte dans la réglementation que depuis un arrêté de 2018. Et la trame noire reste un engagement volontaire des collectivités.

Entre Fontainebleau et Etampes, le Parc naturel régional du Gâtinais français n'octroie des subventions qu'aux communes qui éteignent l'éclairage au moins 5 heures par nuit. 66 communes sur 69 jouent le jeu. L'éclairage public est ainsi divisé par deux sur une année, ce qui diminue «de 30 à 40 % la facture d'électricité payée par les collectivités», selon son président fondateur Jean-Jacques Boussaingault. Finies les dépenses astronomiques d'éclairage dans ce secteur qui comprend un observatoire à Buthiers. Et les communes à l'entour s'y mettent aussi. Marne et Gondoire a pour sa part eu recours à l'abaissement de tension et au déclenchement à la présence pour l'itinéraire piéton entre le centre commercial Bay 2 et la zone d'activité de Lamirault en 2017, «soit un coût d'éclairage ramené de 1100 à 300 euros par an et sans aucune plainte d'habitants», selon Tony Galli, directeur de services techniques de la communauté d'agglomération. Éclairer moins longtemps, éclairer moins fort, voilà une solution. De même que remplacer les lampes de nos réverbères : «40 % des installations de Seine-et-Marne ont plus de 30 ans et sont donc énergivores», selon le Syndicat départemental des énergies. La trame noire, c'est donc écologique et économique.

Les ateliers de la biodiversité ont été suivis d'une soirée grand public. François Lasserre, vice-président de l'Office pour la protection des insectes et leur environnement, a présenté les animaux que nous pouvions croiser la nuit et est revenu sur quelques idées reçues à propos des moustiques, des araignées ou encore de la pleine lune.

Patrick Maillard, vice-président de Marne et Gondoire

«En une cinquantaine d'années, nous avons bousculé l'alternance naturelle jour - nuit, en développant de manière disproportionnée et bien souvent anarchique, l'éclairage artificiel extérieur. Avec des conséquences sur les habitats, les éco-systèmes et la biologie des espèces. Nous pouvons agir par nos gestes quotidiens, nos choix de gestion et d'aménagement.»

Enquête publique



Le PPEANP de Ferrières-en-Brie et Pontcarré

En 2018, Marne et Gondoire a lancé l'étude pour la création d'un Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains à Ferrières en Brie et Pontcarré après l'avoir fait en 2012 et 2014 pour les autres communes, avec le concours du Département.

Le projet de périmètre, qui porte sur près de 1300 hectares d'espaces agricoles, naturels et forestiers, est soumis à enquête publique jusqu'au 28 octobre. Des permanences sont prévues en mairie et au siège de Marne et Gondoire.

Les documents de l'enquête sont consultables sur

www.registre-dematerialise.fr/2064

«J'ai commencé par un petit texte, et cela a fait un roman»

Loris Bardi est bibliothécaire à Dampmart et, depuis peu, écrivain remarqué par la critique pour son premier roman *La Position de schuss*, paru le 26 août aux éditions Le Dilletante.

Vous attendiez-vous à être une révélation de la rentrée littéraire ?

Je m'attendais un peu à être publié mais sortir mon épingle du jeu parmi les 65 premiers romans, ça je n'y croyais pas. J'imaginai juste un article dans *La Marne...* et dans *L'Est républicain*, car je suis franc-comtois. Ça m'a un peu dépassé, j'avoue.

La semaine dernière à la bibliothèque de Collégien, vous avez pour la première fois entendu lire des passages de votre livre...

Cela m'a beaucoup ému. Lorsque que j'écris, je reviens beaucoup sur le texte pour lui donner un rythme qui corresponde à la petite musique littéraire que j'ai en tête, presque jusqu'à le connaître par cœur. C'est perturbant et beau que quelqu'un lui donne un autre rythme, y mette une autre intention. Cela signifie que le texte appartient désormais à celui qui le lit.

Comment vivez-vous l'attention portée sur vous ?

Je suis plutôt réservé et anxieux donc je pourrais largement me passer de parler à la radio. Mais je commence à m'y faire. Le moment à Collégien était très sympa. C'est assez génial en ce moment...

La façon dont est perçu le livre correspond-elle à ce que vous avez voulu y mettre ?

Il y a beaucoup de moi dans ce livre. Le fait que



Lors de la rencontre avec les lecteurs vendredi dernier

ce soit drôle, un peu cynique, me correspond bien. J'en lis des interprétations qui sont beaucoup plus poussées que celles que j'avais en tête en l'écrivant et c'est cela qui est chouette.

Passer de la réalisation de documentaires pour le cinéma et la radio à l'écriture d'un roman, est-ce une continuité ou un basculement ?

Un basculement. Pendant 5 ans, j'ai voulu tourner un film en Ouzbékistan. Cela ne s'est pas fait pour des raisons de production et de logistique. Je me suis retrouvé dans une position vraiment inconfortable : je ne savais pas comment m'exprimer. Avec le cinéma cela ne marchait plus. J'ai eu envie d'écrire sur ce besoin viscéral qu'a un artiste de créer. J'ai commencé par un petit texte que j'ai développé et cela a fait un roman. Même si j'ai utilisé des personnages de fiction, le point de départ était cette frustration. Et, alors qu'un film nécessite des moyens et une équipe, j'ai réalisé que seul chez moi devant mon ordinateur et ma page blanche, je n'avais besoin de personne. Cette liberté a été une grande découverte. Un livre, c'est beaucoup de travail, pendant 3 ans pour moi, mais on est seul maître à bord. Et ça, ça n'a pas de prix.

Que vous apporte votre expérience du cinéma dans l'écriture ?

Selon les critiques, ce roman est très visuel et fluide. J'essaie de rythmer mes fins de paragraphe

pour créer une attente, ou quelque chose de drôle... Plus généralement, je n'écris pas de manière linéaire mais par séquences, sans lien entre elles, que je juxtapose ensuite comme lorsque je montais un film. Ce roman, je l'ai commencé à la page 170 : c'est là qu'est le petit texte de départ que je mentionnais tout à l'heure.

Être bibliothécaire vous aide-t-il aussi ?

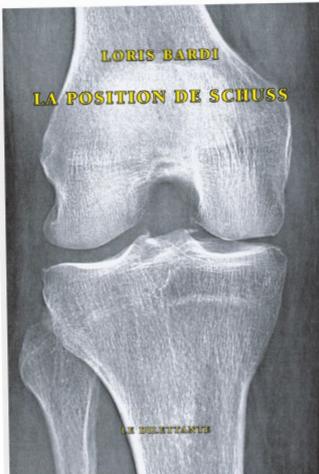
Ce métier m'a posé et me structure. Avant, je travaillais tout seul à mon compte, ce qui était difficile. Depuis 3 ans, je suis au milieu des livres toute la journée et j'en écris le soir. Avant d'être bibliothécaire, j'ai aussi été médiateur culturel vacataire pendant 3 ans au château de Rantilly. J'y ai découvert l'art contemporain. C'est comme cela que j'ai fait de Michel Blazy un personnage de mon livre. Ses œuvres à partir de matière organique m'ont beaucoup marqué.

Vous lui avez inventé une vie à New-York...

Oui. Il a trouvé ça drôle et perturbant à la fois car mon récit est très proche de la vie quotidienne qu'il mène à Paris mais dans un environnement différent. New-York a été ma première destination de voyage quand j'étais jeune dans les années 1990. Je suis fasciné par la peinture, le cinéma et la littérature de la côte est. J'ai décidé d'utiliser l'énergie qui se dégage de New-York pour écrire mon livre. C'était aussi une manière d'apporter de l'exotisme à mon travail, de m'extraire du quotidien en écrivant.

En route vers le deuxième roman ?

Oui, je commence à brûler de l'intérieur, il faut que je m'y mette !



La position de schuss, c'est celle que vous demande de prendre le radiologue pour déterminer si vous avez de l'arthrose du genou. C'est aussi celle qu'il faut adopter à ski pour prendre de la vitesse, non sans risque. À New-York, Thomas Habermine, talentueux et réputé chirurgien orthopédique, s'imagine, à force de fréquenter le milieu des artistes, un tout autre destin : romancier à succès. Problème, il n'en a pas le talent et ne choisit pas non plus la bonne approche : la consommation d'alcool, dont il espère qu'elle débridera son imagination. Et voilà un homme qui a tout, lancé vers sa propre perte.

Speed booking spécial rentrée littéraire

Vous aimez découvrir de nouvelles lectures et partager vos découvertes ? Sur le modèle des speed-dating, les bibliothécaires n'auront que quelques minutes pour vous convaincre d'emprunter leurs coups de cœur. À vous de les persuader d'acquiescer les vôtres pour la médiathèque. Médiathèque Gérard Billy, Lagny-sur-Marne
Samedi 17 octobre à 11 heures - entrée libre

Séance du 28 septembre 2020

Friches commerciales

Les communes ou les intercommunalités peuvent instituer une taxe sur les friches commerciales. Ce afin d'inciter les propriétaires à louer ou remettre sur le marché leurs locaux commerciaux vacants. Cette taxe est due par les propriétaires de biens soumis à la taxe foncière sur les propriétés bâties qui ne sont plus affectés à une activité soumise à la cotisation foncière des entreprises depuis au moins 2 ans, au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. Marne et Gondoire décide d'appliquer cette taxe à partir du 1^{er} janvier 2021.

Les taux votés sont de :

- 10 % la première année d'imposition
- 15 % la deuxième année d'imposition
- 20 % à partir de la troisième année d'imposition.

Prévention du bruit

En 2017, Marne et Gondoire a établi un Plan de prévention du bruit dans l'environnement. Ce afin d'identifier les zones à enjeux, recenser les actions réalisées en termes de nuisances sonores depuis 10 ans et déterminer un plan d'actions pour 5 ans. Le PPBE complémentaire pour les communes de Ferrières-en-Brie et Pontcarré est validé et sera soumis pour avis à la population par le biais d'une consultation publique d'une durée de deux mois dont le début est prévu mi-novembre. L'ensemble des remarques seront intégrées dans le document final.

Opérations d'aménagement

À Thorigny, le traité de concession d'aménagement des Sauvières est prolongé jusqu'à octobre 2021 et celui des Vallières jusqu'à octobre 2022. Ces deux opérations sont menées par la société publique locale Marne et Gondoire aménagement. À Dampmart, la ZAC des Cordonniers est supprimée, l'opération étant terminée.

À la suite des élections municipales, le conseil communautaire désigne comme membres du conseil d'administration de la société Marne et Gondoire aménagement :

Laurent Delpech	Maire de Dampmart
Marc Pinoteau	Maire de Collégien
Arnaud Brunet	Maire de Pomponne
Christine Gibert	Maire de Lesches
Patrick Maillard	Maire de Jossigny
Jacques Augustin	Adjoint au maire de Lagny
Laurent Simon	Maire de Chalifert
Manuel Da Silva	Maire de Thorigny
Jean-Paul Michel	président de Marne et Gondoire

Délégations de service public

Les élus décident de recourir à nouveau à la délégation de service public pour l'exploitation des parkings de la gare Lagny-Thorigny, du parc relais de Bussy-Saint-Georges et du centre aquatique. Les consultations d'entreprises vont être lancées.

Telle est la question



Dans quelle ville a été prise cette photo ?
Envoyez votre réponse à hebdo@marneetgondoire.fr



Réponse du dernier numéro :

La fontaine du centre-ville, rue du Moustier à Thorigny-sur-Marne.
Félicitations à Corinne Dechaume et Patrick Ailloux